

Aperçu de la qualité des eaux

Contrôles selon module du SMG «Aspect général»



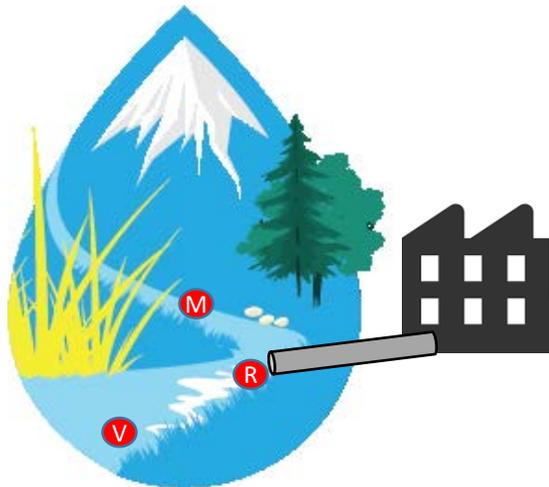
Evaluation sommaire de l'état du cours d'eau selon les exigences de l'annexe 2 de l'OEaux

Période de l'année: Aucune. Développement limité de végétation à la mauvaise saison.

Recommandations: Plusieurs fois par an 2 à 4 fois. Jamais après une crue (min .2 jours après).

Relevés: Formulaire de terrain. Protocole online.

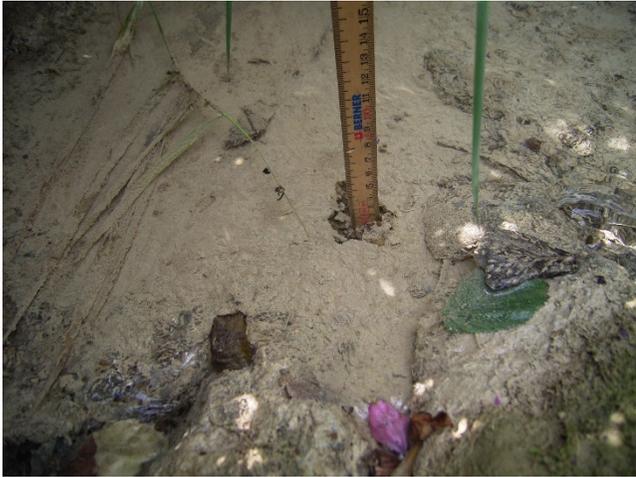
Emplacements :



- M** Amont du rejet
- R** Aval immédiat du rejet
- V** Aval du rejet (eaux mélangées)

Paramètres à examiner :

1. **Boues:** Degré d'envasement sur toute la largeur du lit – observation depuis la rive



2. **Turbidité:** Présence de MES – observation avec un flacon incolore



Paramètres à examiner :

3. **Coloration:** Couleur – observation avec un flacon sur fond blanc
4. **Mousse:** Présence d'écume – observation depuis la rive



5. **Odeur:** Odeur - observation avec un flacon

Paramètres à examiner :

6. Sulfure de fer: Taches noires sous pierres (face inférieure). 10 prélèvements dans l'eau calme.



7. Colmatage: Prélèvements / détachements de pierre (p. ex. 10)

8. Déchets: Observation depuis la rive et le lit



Paramètres à examiner :

9. Organismes hétérotrophes : 10 pierres de la taille du poing



10. Végétation: Observation depuis la rive et le lit

